



**HAL**  
open science

## Littérature orale et sémiologie saussurienne

Pierre-Yves Testenoire

► **To cite this version:**

Pierre-Yves Testenoire. Littérature orale et sémiologie saussurienne. Sandrine Bédouret-Larraburu et Gisèle Prignitz. En quoi Saussure peut-il nous aider à penser la littérature ?, 1, Presses de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, p. 61-77, 2012, collection Linguistique et littérature. halshs-01174229

**HAL Id: halshs-01174229**

**<https://shs.hal.science/halshs-01174229>**

Submitted on 8 Jul 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# En quoi Saussure peut-il nous aider à penser la littérature ?

sous la direction de  
Sandrine Bédouret-Larraburu et Gisèle Prignitz



Linguiste et littérature, I – SAUSSURE

2012

Toute linguistique est par définition saussurienne. En effet Saussure ouvre la voie à la linguistique moderne en systématisant une pensée de la langue reposant sur la définition de « langue, langage, parole » et sur la construction d'une théorie du signe, posé à la fois comme double et arbitraire. Le *Cours de linguistique générale*, publié grâce aux notes de ses étudiants, s'est imposé comme un texte fondateur, dont la lecture a permis l'avènement entre autres du structuralisme et de la sémiotique. De nombreux écrits parallèles, également non publiés du vivant du linguiste, montrent que Saussure s'intéressait à la littérature et que sa lecture des textes classiques, notamment, influença et infléchit sa réflexion sur le langage, parfois à contre-courant du *Cours*. Se demander en quoi Saussure nous aide à penser la littérature, revient à interroger les écrits du « premier linguiste » comme « poétique interrompue », sur sa conception des deux disciplines « littérature » et « linguistique », sur ses propres lectures littéraires (poèmes saturniens, légendes germaniques ou poésie française), et à voir comment ses concepts permettent *a posteriori* de théoriser les principes de critique génétique, de réfléchir à la poétique mallarméenne ou même d'investir le champ de la littérature contemporaine.

Presses de l'Université de Pau  
et des pays de l'Adour  
BP 576  
64012 Pau cedex  
www.presses-univ-pau.fr

ISBN : 2-35311-030-4  
Prix : 19 €



puppa  
Presses de l'Université de Pau  
et des Pays de l'Adour

## Littérature orale et sémiologie saussurienne

Pierre-Yves Testenoire

Recherche des anagrammes, travaux de métrique grecque, sanscrite, latine, notes sur la versification française, traductions de poèmes grecs et de sagas scandinaves, études de métrique et de mythologie comparées, commentaires érudits de textes anciens, brouillons pour l'évaluation de poèmes contemporains, considérations sur les genres littéraires, le style, les grands écrivains... : les manuscrits de Ferdinand de Saussure conservés à la *Bibliothèque de Genève* et à la *Houghton Library* d'Harvard témoignent d'une attention constante portée à l'objet littéraire. Cette diversité d'approches n'implique cependant pas que l'on trouve, chez Saussure, une pensée de la littérature. De fait, si la théorie littéraire invoque parfois le nom du linguiste genevois, c'est surtout en référence aux couples notionnels du *Cours de Linguistique Générale* dont elle vérifie le caractère opératoire sur son champ spécifique ou aux stimulations suscitées par quelques notes manuscrites publiées à titre posthume<sup>1</sup>.

Disparates et parfois fragmentaires, les textes saussuriens traitant de la littérature n'offrent pas un système théorique univoquement exploitable. Restituer une conception saussurienne de la littérature relève, dès lors, de la

---

1 - Cf. sur ce point M. Angenot, « Le Saussure des littéraires : avatars institutionnels et effets de mode », *Études Françaises* 20/2, 1984, p. 49-68. La publication de manuscrits saussuriens, relatifs aux anagrammes notamment, ont nourri les travaux de Julia Kristeva (*Σημειωτική. Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil, 1969), d'Henri Meschonnic (*Pour la poétique I*, Paris, Seuil, 1970) ou de Michael Riffaterre (*La production du texte*, Paris, Seuil, 1979), pour ne citer que les plus célèbres. La découverte de nouvelles notes manuscrites ou la réévaluation de notes anciennes - comme celle dite « sur le discours » - a réactualisé ces dernières années le projet d'une poétique d'inspiration saussurienne : cf. J.-L. Chiss et G. Dessons (éds.), *Linguistique et poétique du discours à partir de Saussure. Langages* 159, Paris, Larousse, 2005.

gageure. Michel Arrivé, qui y a consacré plusieurs articles, avoue sur cette question ses « perplexités »<sup>2</sup>. Il a mis en évidence les liens étroits que ce concept entretient chez Saussure avec celui d'écriture. La littérature dans son acception saussurienne semble tellement liée à la lettre que l'adjectif « littéraire » supplée bien souvent, sous sa plume, l'adjectif « écrit ». Sans traduire un goût immodéré pour le paradoxe, ce premier constat mérite d'être confronté au suivant : une grande part des analyses du linguiste porte sur des textes dont il postule une composition et une transmission orales. Comment concilier cette prédilection de la réflexion saussurienne pour les « monuments littéraires » issus de l'oralité et une conception scripturaire du fait littéraire ? Cette question invite à interroger un potentiel traitement du concept, manifestement si problématique, de « littérature orale » chez Saussure<sup>3</sup>. C'est l'angle choisi ici pour pénétrer le maquis des écrits autographes du linguiste. La recherche d'une conception saussurienne de l'oralité littéraire, si elle donne l'occasion d'éclairer des pans méconnus des travaux de poétique du maître genevois, vise surtout à éclairer la productivité d'une pensée.

### Siegfried et Don Quichotte

Les manuscrits consacrés à l'étude des légendes illustrent le caractère nodal du concept d'écriture dans l'approche littéraire de Saussure. Dans ces notes, le savant mobilise une érudition colossale pour traiter des problèmes de l'origine historique et de la transmission des légendes germaniques et scandinaves. Il s'intéresse tout particulièrement à la formation des personnages légendaires qui sont pensés comme autant de symboles appelés à des transformations incessantes à travers le temps au sein de la vie sociale. On l'aura compris, les personnages légendaires sont, pour Saussure, des objets sémiologiques dont il cherche à saisir le fonctionnement. Preuve de cette inclusion de la légende dans le champ de la sémiologie, les symboles légendaires sont explicitement comparés aux signes linguistiques. L'étude des mythes partage avec le « domaine proche parent de la linguistique » de mettre en jeu « un être inexistant, comme le mot, ou la personne mythique, <ou une lettre de l'alphabet> qui ne sont que **2 formes** <différentes formes>

---

2 - Cf. M. Arrivé, « Saussure aux prises avec la notion de littérature » in M. Arrivé et C. Normand (éds.) *Saussure aujourd'hui*, Actes du colloque de Cerisy la Salle 12-19 août 1992, CRL - Université Paris X, Nanterre, 1995, p. 154-172 et *À la recherche de Ferdinand de Saussure*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007, p. 145-165.

3 - M. Arrivé a bien souligné la difficulté puisqu'il écrit : « Le syntagme « littérature orale » reste pour lui [Saussure], si j'ai bien lu, un oxymore impossible » (M. Arrivé, *À la recherche de Ferdinand de Saussure*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007, p. 148).

du SIGNE, au sens philosophique »<sup>4</sup>. Et Saussure de consigner ce qui rapproche ou éloigne ces deux systèmes de signes. Or, remarque-t-il, tous les personnages fictifs ne relèvent pas nécessairement de la sémiologie :

<Si on faisait subir...>

<Note> Les personnalités créées par le romancier romancier <le poète,> ne peuvent être comparées pour une double raison ; – au fond <2 fois> la même. – Elles ne sont pas un objet ~~mis en ci~~ lancé dans la circulation avec abandon de l'origine : la lecture d'~~Hamlet~~ <de Gil Blas Don Quichotte> rectifie continuellement ce qui arriverait à ~~Gil Blas si on~~ Don Quichotte <dès qu'on le laisserait courir sans recours à Cervantès> ce qui revient à dire ~~quelles~~ <que ces créations> ne passent ni par l'épreuve du temps, ni par l'épreuve de la socia publicité libre <socialisation>, et restent individuelles, hors d'état d'être assimilées à nos

<Important : ce n'est pas comme un mot. Il n'y a pas lieu de comparer><sup>5</sup>

Cette note fragmentaire dessine un clivage net au sein des personnages fictionnels, excluant d'une science des signes certaines créations littéraires, représentées par Don Quichotte. Pourquoi les personnages légendaires, tel le Siegfried des *Nibelungen*, « passant par l'épreuve du temps et de la socialisation » relèvent de la sémiologie et non « les personnalités créées par le romancier <le poète> » comme Don Quichotte ? À cela, manifestement, deux raisons.

La première touche au caractère écrit de la création littéraire. S'il hésite entre Hamlet, Gil Blas et Don Quichotte, Saussure choisit à dessein des créations appelées à une postérité artistique protéiforme et à d'innombrables réécritures. Saussure ne méconnaît pas les phénomènes de circulation littéraires relevant, selon la typologie de Gérard Genette, de l'hypertextualité<sup>6</sup>. Si le Don Quichotte « peut courir sans recours à Cervantès », le texte écrit

---

4 - Bibliothèque de Genève (BGE), Ms. fr. 3958/9, fol. 21r. On trouvera des transcriptions des notes sur les légendes, différentes sur certains points des nôtres, dans F. de Saussure, *Le Légende Germaniche*, éd. par A. Marinetti et M. Meli, Este, Zielo, 1986, p. 192. Nous remercions le département des manuscrits de la Bibliothèque de Genève de nous autoriser à transcrire ici des manuscrits de Saussure. Eu égard aux tâtonnements de l'écriture saussurienne, nous reproduisons les ratures. Les conventions d'édition sont les suivantes : les parenthèses angulaires < > signalent un texte marginal ou interlinéaire, [ ] un texte illisible et une suspension de la typographie indique un blanc dans les manuscrits. Pour faciliter la lecture, les abréviations sont résolues.

5 - BGE, Ms. fr. 3958/8, fol. 22r. Cf. F. de Saussure, *Le Légende Germaniche*, éd. par A. Marinetti et M. Meli, Este, Zielo, 1986, p. 193.

6 - Cf. G. Genette, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil, 1982.

originel opère un figement dans la circulation sémiologique et dès lors l'obère. En somme le critère sémiologique des créations littéraires est le statut de leur mise par écrit : intervenant à l'origine, comme pour le Don Quichotte, elle entrave son lancement libre dans la masse sociale ; marquant l'aboutissement d'une transmission orale, comme c'est le cas du Siegfried des *Nibelungen*, elle constitue un témoin de la vie sémiologique préalable du symbole légendaire.

Le second point de clivage entre figure légendaire et création littéraire non sémiologique est manifestement celui de l'auctorialité. Le rappel de l'origine invalidant toute sémiologie est effectué autant par la lettre du roman (« la lecture du Don Quichotte ») que par la figure de l'auteur (le « recours à Cervantès »). On sait de même combien, dans la recherche des anagrammes, l'instance auctoriale, s'incarnant dans la question de l'intentionnalité, domine l'approche saussurienne. Autour de cette question une même ligne de partage se dessine entre les textes issus d'une tradition orale que Saussure étudie au début de sa recherche et dont la problématique de l'intentionnalité est absente et les textes, examinés dans un second temps, appartenant à ce qu'il appelle « la poésie personnelle » latine. En témoigne ce constat dressé lorsque le savant envisage le passage de la pratique anagrammatique du premier type de textes au second :

[La poésie] Devenant plus personnelle à mesure qu'on avance dans le temps, je reconnais que la question se relie alors de près à une intention poétique ce que j'ai nié <ou présenté sous d'autres aspects> pour la somme des siècles s'étendant avant cette poésie personnelle<sup>7</sup>.

Ainsi ramené à l'émanation d'une intention poétique, l'anagramme subit un infléchissement de traitement : les données biographiques, les arts poétiques, les possibles allusions à ce procédé poétique sont intégrés à la recherche. Ce mouvement culminera dans l'écriture des deux lettres à Giovanni Pascoli où le linguiste espère tirer de l'aveu d'une intention poétique la confirmation de son hypothèse<sup>8</sup>. Impérieux dans l'analyse saussurienne de la poésie personnelle, l'auteur est absent de son approche de la poésie orale. Elle échappe de ce fait à l'alternative de l'intention et du hasard. C'est ce même postulat d'une intention d'auteur inaliénable qui départage Siegfried et Don Quichotte. Faisant obstacle à la circulation sociale du second, elle maintient certains textes littéraires hors de la sémiologie.

7 - BGE, Ms. fr. 3962/16, fol. 22v, texte cité dans J. Starobinski, *Les Mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard, 1971, p. 126.

8 - Cf. G. Nava, « Lettres de Ferdinand de Saussure à Giovanni Pascoli », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 24, 1968, p. 73-81. La seconde de ces lettres restera, selon toute vraisemblance, sans réponse et coïncidera avec l'abandon définitif de la recherche anagrammatique.

Autour de ces deux critères – écriture et auctorialité – une partition du champ littéraire se dégage des manuscrits saussuriens : d'un côté, les textes littéraires écrits, personnels et ne relevant pas de la sémiologie ; de l'autre, des textes issus d'une transmission orale, témoins d'une circulation sémiologique et soumis de fait à un régime d'autorité faible. Ces trois derniers traits constituent les caractéristiques de la littérature orale telle qu'elle apparaît dans la réflexion saussurienne. C'est ce second modèle qui nous intéressera ici. Il est représenté dans les manuscrits du linguiste par trois groupes de textes : les légendes germaniques, les hymnes védiques et les poèmes homériques ; champ lui-même soumis à de nouvelles dichotomies.

### La littérature védique

L'un des plus amples développements sur la littérature orale du corpus saussurien figure dans un ensemble de notes manuscrites, en partie inédites, dispersées entre Genève et Harvard, pour un cycle de conférences que le linguiste tient en 1897 et 1898 à l'Athénée de Genève. Ces conférences, intitulées « Coup d'œil sur l'Inde antique », consacrent une large part au Véda et à l'interdiction, formulée dans les textes indiens anciens, de le coucher par écrit. Le tabou relatif à l'écriture du Véda suscite deux interrogations : la première concerne les modalités de transmission du texte védique. « Si l'on ne doit pas écrire le Véda par quelle sorte de transmission ces textes nous arrivent-ils de l'extrême crépuscule de la plus haute antiquité hindoue, comment est-il possible qu'ils se soient conservés ? »<sup>9</sup> Seconde interrogation : à quel scrupule idéologique ou religieux attribuer l'interdiction d'écrire le Véda, alors même que cette interdiction a perduré à une époque où, écrit Saussure, « l'écriture est d'un usage courant et général »<sup>10</sup> ? Le savant propose à ses auditeurs de traiter ces deux questions l'une après l'autre. L'énigme de la transmission et de la préservation des hymnes védiques est abordée dans un premier temps :

Première question. Comment le Véda s'est-il conservé, puisque ce n'est pas par l'écriture ?

C'est naturellement par la mémoire. Mais je l'ajoute immédiatement pas par la mémoire libre, comme celle à laquelle nous devons exclusivement en Grèce la conservation des poèmes d'Homère. Le rhapsode qui était en état de chanter d'un bout à l'autre un poème homérique avant l'écriture, accomplissait ce tour de force pour son plaisir ou pour celui de ses auditeurs. Jamais rien d'autre que le simple mobile de la jouissance artistique ne favorisa chez les premiers grecs ces

---

9 - BGE, AdS 373, fol. 14.

10 - *Ibidem*.

mémorisations qui nous étonnent et qui sont peu de choses à côté de celles de l'Inde. Dans l'Inde ce fut un mobile religieux qui dicta tout, aussi bien cela que le reste. Et ce fut par la méthode du catéchisme de la leçon apprise par cœur en vue d'un but religieux, d'une éducation religieuse que se produisit le phénomène de la conservation du Véda.<sup>11</sup>

Maintenant, pour continuer la comparaison, il est à remarquer qu'en Grèce les écoles de rhapsodes eurent à conserver le texte homérique sans le secours de l'écriture, tout au plus pendant 4 ou 5 siècles, et cela, sans se piquer de fidélité absolue, au contraire en brodant elles-mêmes sur ce texte, en s'en inspirant plutôt qu'elles ne se croyaient tenues à quelque reproduction canonique et littérale. Pendant ce temps la reproduction également ex memoria, purement mnémotique, du Véda dans l'Inde, porte non sur une période de 4 ou 5 siècles, mais sur les 30 derniers siècles comme toute plus basse appréciation, ou sur les 40 derniers siècles si on recule la date des hymnes jusqu'à 2000 avant notre ère, chiffre qui ne paraît pas exagéré, et qui reste même au-dessous des chiffres actuellement en faveur pour le Véda.<sup>12</sup>

Ainsi se dessinent deux modèles de transmission orale que tout oppose. Outre le changement d'échelle chronologique, les motivations des poètes diffèrent : esthétiques dans un cas, religieuses dans l'autre. De là, deux types de mémorisation et de récitation au service de finalités distinctes. La première, celle des aèdes homériques, repose sur le principe de la *variatio* : une récitation mêlée d'improvisation dont Saussure, nous le verrons, peine à déterminer les modalités. Pour l'exprimer, Saussure utilise ici l'image de la broderie, exploitant ainsi l'étymologie supposée du terme de « rhapsodie », dont nous trouverons une nouvelle trace dans les cahiers d'anagrammes homériques. À cette oralité « brodante » des rhapsodes grecs répond l'oralité « catéchisante » de l'Inde ancienne. La transmission du Véda s'opère par la répétition du même à l'identique. L'indice de cet usage « non-libre » de la mémoire en Inde ancienne est l'absence de variante conservée pour le Rig-Véda. Dans la suite de sa conférence, Saussure insiste sur cette invariance tout à fait exceptionnelle pour des hymnes transmis oralement sur une période historique aussi longue. L'explication serait à rechercher du côté de la formation spirituelle des récitateurs, les brahmanes :

Pour en revenir au fait de la mémorisation du Véda, il est d'abord à constater que chaque Brahmane, selon des règles consacrées par <inscrites dans> les plus

11 - BGE, AdS 373, fol. 14-16.

12 - H. Parret, « Les manuscrits saussuriens de Harvard », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 47, 1993, p. 224.



anciennes lois de la caste, doit consacrer au moins douze ans de sa vie, et au maximum 48 ans, mais au minimum douze ans à son éducation spirituelle. Voilà qui laisse une certaine marge aux répétitions par cœur, et peut commencer à nous éclairer, si la règle a été constamment suivie, sur la possibilité de transmettre dans ces conditions un texte absolument invariable du Véda.<sup>13</sup>

L'approche de ces deux formes d'oralité se signale par un point remarquable : elle n'est pas liée à la question de la maîtrise historique de l'écriture. Que ce soit pour les textes sanscrits, grecs ou germaniques, le linguiste envisage que la transmission orale se soit poursuivie parallèlement à un usage scriptural. Ainsi l'oralité poétique ne se résout pas, chez Saussure, à une lacune de la technique de l'écriture. Pour le Véda, la transmission orale répond à des motivations plus profondes. C'est du moins ce qui ressort du traitement de la seconde question annoncée en ouverture de la conférence : l'interdit religieux frappant la mise par écrit des hymnes sacrés. Le dogme hindou présentait l'écriture du Véda comme une altération de son essence divine, or « comme <un peu> toutes les théologies du monde n'ont jamais fait que de chercher des explications internes et philosophiques – à des choses qui ont en réalité leur raison d'être dans des faits externes et historiques, il est clair d'avance que ce n'est pas là la véritable raison de la défense traditionnelle d'écrire le Véda »<sup>14</sup>. Le maintien de modalités rigoureuses de la mémorisation du Véda servait plutôt aux brahmanes à perpétuer la domination de leur caste. Ceux-ci auraient eu, toujours selon Saussure, « un intérêt de premier ordre à ce que le Véda ne tombât pas dans le domaine public, ne devînt pas la chose de tout le monde »<sup>15</sup>.

La vertu que Saussure prête aux récitations brahmaniques est précisément celle qu'il dénie à l'écriture dans ses cours de linguistique générale : permettre une représentation fidèle<sup>16</sup>. Les récitants visent une « reproduction canonique et littérale ». Le linguiste parle ailleurs d'« attachement à la lettre »<sup>17</sup>, de « superstition pour la lettre »<sup>18</sup> propre à l'esprit de transmission du Véda. Les deux modes d'oralité littéraire présentés dans « Coup d'œil sur l'Inde antique »

---

13 - BGE, AdS 373, fol. 20-21.

14 - BGE, AdS 373, fol. 23.

15 - BGE, AdS 373, fol. 24.

16 - Sur le phonocentrisme des *Cours de Linguistique Générale*, c'est-à-dire la conception de l'écriture comme une représentation déformée de la langue parlée, cf. entre autres, J. Derrida, *De la grammatologie*, Paris, Minuit, 1967, J. Anis, J.-L. Chiss, C. Puech, *L'écriture. Théories et descriptions*, Bruxelles, De Boeck, 1988 et R. Harris, *La sémiologie de l'écriture*, Paris, CNRS éditions, 1993.

17 - BGE, Ms. fr. 3963/5, fol. 8v°.

18 - *Ibidem*.

correspondent aux deux acceptions de l'adjectif « littéraire » qui se vérifient à travers les textes saussuriens : tantôt équivalent à « littéral », ce qui ne suppose pas nécessairement, l'exemple védique le montre, une écriture ; tantôt apposé à « poétique » ou « artistique » : c'est le cas de la littérature rhapsodique.

### La littérature rhapsodique

Face au modèle de la mémorisation rituelle des paroles du Vêda, les modalités de la « mémoire libre » des aèdes grecs restent, dans les notes pour la conférence sur l'Inde, relativement indéterminées. Si l'archétype proposé de cette oralité rhapsodique est le texte d'Homère, les légendes germaniques et les sagas scandinaves relèvent également, pour Saussure, de ce second mode d'oralité. Les manuscrits sur les légendes dressent plusieurs parallèles entre la formation des poèmes homériques et les épopées germaniques. Saussure s'inscrit, de ce point de vue, dans un courant structurant de la philologie allemande du XIX<sup>e</sup> siècle qui considère l'*Iliade* et l'*Odyssee* comme l'émanation d'un esprit populaire sur le modèle des poèmes nationaux médiévaux redécouverts au début du siècle. L'un des plus illustres représentants de ce courant est Karl Lachmann qui, au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, applique aux poèmes homériques les méthodes philologiques qu'il avait employées au sujet des *Nibelungen* en distinguant des chants primitifs à l'origine de ces poèmes. Si Saussure se montre extrêmement critique sur les méthodes philologiques de Lachmann, notamment sa propension à athétiser à tout va<sup>19</sup>, il fait sienne sa théorie des chants primitifs. Le *Nibelungenlied*, l'*Iliade* et l'*Odyssee* sont, pour lui, un assemblage de chants distincts, de dates et d'auteurs différents, réunis au sein d'un processus de transmission orale. Insistant sur l'hétérogénéité des poèmes, Saussure est à ranger, dans le cadre de la question homérique, du côté des analystes face aux unitariens<sup>20</sup>. C'est à ce courant qu'il fait référence, dans ses notes sur les légendes, lorsqu'il vante les mérites de l'approche « rhapsodologique » :

Une école qui a peut-être raison rapporte toute chose à la transmission textuelle, aux élaborations littéraires, récitées ou écrites. C'est ce que nous appelons la rhapsodologie, et les reconstitutions rhapsodologiques. ~~Nous faisons remarquer que nos reconstitutions~~ Il est vrai qu'il faut toujours en venir à désigner une

19 - Cf. F. de Saussure, *Le Leggende Germaniche*, éd. par A. Marinetti et M. Meli, Este, Zielo, 1986, p. 360-361, 388-389, p. 417.

20 - Sur la position saussurienne face aux enjeux de la question homérique, cf. P.-Y. Testenoire, « Saussure métricien : les dièses homériques », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 61, 2008, p. 53 seq.

rhapsodie <où la légende aurait pris corps> <(chronique, poème non )> et nous venons d'essayer de le faire...<sup>21</sup>

L'exposé attendu des modalités de cette transmission rhapsodique commune aux légendes germaniques et aux poèmes homériques n'est pas détaillé dans ces manuscrits. Il est à rechercher dans une autre source saussurienne : les cahiers d'anagrammes.

De la recherche des anagrammes que Saussure mène entre 1906 et 1909, on connaît surtout le travail, volumineux, effectué sur la poésie latine<sup>22</sup>. Avant de s'intéresser à la poésie personnelle latine, Saussure a cependant consacré la première année de son enquête à l'examen de textes relevant de la littérature orale. Initialement, en effet, le linguiste pense l'anagramme comme un phénomène uniquement phonique, ne supposant aucune intervention de l'écriture<sup>23</sup>. Il vérifie alors son hypothèse de reproduction syllabique structurant les vers antiques dans trois corpus : le Véda, les poèmes homériques et l'*Hildebrandslied*<sup>24</sup>. À l'automne 1907, tirant le bilan de cette première phase de sa recherche, Saussure s'interroge sur les raisons qui ont pu pousser les premiers poètes indo-européens à adopter un procédé aussi complexe. Deux ordres de motivations sont alors imaginés :

La raison peut avoir été dans l'idée  $\eta\eta$  religieuse qu'une invocation, une prière, un hymne, n'avait d'effet qu'à condition de mêler les syllabes du nom divin au texte. [Et dans cette hypothèse l'hymne funéraire lui-même <au point de vue de ses anagrammes> est déjà une extension de ce qui était entré dans la poésie par la religion.]

21 - Sur la position saussurienne face aux enjeux de la question homérique, cf. P.-Y. Testenoire, « Saussure métricien : les diérèses homériques », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 61, 2008, p. 53 seq.

22 - C'est à cet aspect de la recherche qu'est consacré l'ouvrage de référence sur les anagrammes : J. Starobinski, *Les Mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard, 1971.

23 - « En me servant du mot d'anagramme, je ne songe point à faire intervenir l'écriture ni à propos de la poésie homérique, ni à propos de toute autre vieille poésie indo-européenne » (BGE, Ms. fr. 3963/5, fol. 1).

24 - David Shephard a fait connaître les travaux sur les anagrammes védiques et a publié l'intégralité des manuscrits relatifs aux anagrammes germaniques, cf. D. Shephard, « Saussure's Vedic Anagrams », *Modern Language Review* 77/3, 1982, p. 513-523 et « Saussure's Anagramme und die deutsche Dichtung », *Sprachwissenschaft* 11, 1986, p. 52-79. Les cahiers d'anagrammes homériques, plus nombreux, ont fait l'objet d'une édition dans ma thèse, cf. P.-Y. Testenoire, *Ferdinand de Saussure à la recherche des anagrammes : les cahiers homériques*, thèse de doctorat sous la dir. de P. Brunet, Rouen, 2010.

La raison peut avoir été non religieuse, et purement poétique : du même ordre que celle qui préside ailleurs aux rimes, aux assonances, etc.<sup>25</sup>

L'alternative entre motivation religieuse et motivation poétique de la pratique anagrammatique fait écho à l'alternative entre « mobile religieux » de l'oralité védique et le « simple mobile de la jouissance artistique » attribué aux Grecs dans la conférence sur l'Inde. De fait, l'anagramme joue deux rôles différents dans les deux types d'oralité préalablement distingués. Pour les textes relevant de l'oralité rituelle, l'anagramme remplit une fonction magico-religieuse. Dans le Véda, la présence d'anagramme répondrait à la nécessité superstitieuse de « mêler » – Saussure dit aussi de « river »<sup>26</sup> – le nom du Dieu au texte sacré. Cette valeur incantatoire de la reproduction anagrammatique du nom divin renforcerait le caractère performatif de l'hymne ou de la prière. Pour les textes homériques relevant du second type d'oralité, en revanche, la motivation de l'anagramme est purement poétique : le phénomène est conçu comme un support à la « mémoire libre » des rhapsodes, selon un système développé au fil des cahiers d'anagrammes homériques.

L'analyse saussurienne des anagrammes consiste à faire surgir, dans un vers donné, un « mot-thème » par la collation de syllabes dispersées. Ce mot-thème qui, selon Saussure, structure la phonie du vers ne participe pas d'une lecture cryptique des poèmes. Le mot ainsi révélé est le plus souvent déjà contenu dans le vers. Dans le cadre des poèmes homériques, il s'agit, presque toujours, soit du nom du héros dont il est question dans les vers, soit du nom du héros qui, dans la diégèse épique, prononce les vers. Le gain herméneutique de l'opération apparaît donc extrêmement limité. S'il n'apporte aucune plus-value sémantique, le mot-thème joue, pour Saussure, un rôle primordial dans la composition et la transmission des poèmes homériques.

En travaillant sur le texte d'Homère, le linguiste isole, dans le continuum de l'*Iliade* et de l'*Odyssée* des groupes de quelques vers reproduisant un même anagramme, groupes auxquels il donne le nom de « morceaux ». Chaque épisode qui compose les deux épopées serait lui-même composé par cette multitude de morceaux définis comme des unités textuelles réunies autour d'un même mot-thème. Fidèle à la théorie analyste des chants primitifs et indépendants, Saussure conçoit les poèmes homériques comme l'agrégation progressive et orale de ces morceaux. C'est dans ce cadre, qu'il attribue à l'anagramme une fonction poétique précise : une fonction mnémonique. Ce sont les mots-thèmes qui, présents de morceaux en morceaux, permettraient aux aèdes d'assurer l'enchaînement des textes et la récitation continue des poèmes :

25 - BGE, Ms. fr. 3962/16, fol. 22v.

26 - É. Benveniste, « Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 21, 1964, p. 114.

Une des applications données à l'anagramme (et peut-être les recherches futures montreront-elles que c'est la principale) est en effet soit d'annoncer le sujet qui va venir, soit d'annoncer dans son texte le vers central du nouveau morceau dès avant la fin du précédent ; de manière à assurer l'enchaînement des pièces successives tout en venant en aide à la mémoire des récitateurs pour le vers principal de chacune<sup>27</sup>.

Saussure découvre, au fil de ses analyses, des jeux de correspondance entre morceaux par le biais des mots-thèmes. Certains morceaux anticiperaient, en effet, le mot-thème du morceau suivant, facilitant ainsi leur transition pour la mémoire de l'aède. C'est ce type de phénomène que décrit le linguiste au sujet des morceaux consacrés à Tantale, puis à Sisyphe au chant 11 de l'*Odyssée* :

Après que, dans le morceau qui concerne Tantale, la prochaine entrée en scène de SISYPHE ait été annoncée d'une manière <générale et> sommaire par le double anagramme des vers 584-585, il est donné ensuite, – de 589 à 592, donc dans les quatre derniers vers avant d'arriver à Sisyphe –, une leçon, ou une « répétition » complète, en prenant le mot dans le sens le plus voisin de celui qu'il aurait au théâtre, sur ce qui se trouve dans les deux vers initiaux du morceau qui va commencer. Très apparemment pour que le ménestrel, ou l'aède, s'il sentait sa mémoire en défaut, possédât un moyen de retrouver le texte, ou de le fixer, – en s'y prenant, naturellement, à l'avance ; car il serait difficile de prétendre qu'au cours même de la récitation, quelqu'un eût le temps de recueillir et de coordonner les choses inscrites dans cet aide-mémoire de nature spéciale<sup>28</sup>.

Les anagrammes sont bel et bien pensés comme support à l'oralité. L'aide à la récitation est néanmoins fixée à l'avance : dans la pensée de Saussure, composition et exécution ne parviennent pas à être associées. Ce saut épistémologique sera effectué par les travaux sur l'oralité et les techniques traditionnelles d'improvisation du début du XX<sup>e</sup> siècle dont découlera la théorie de l'« *oral poetry* » de Milman Parry et d'Albert Lord. Ne disposant pas des outils conceptuels pour penser la récitation aédique comme une performance au cours de laquelle se crée le poème, Saussure fait de l'anagramme un cryptage mnémonique préétabli. Il invoque, à l'appui de son hypothèse, l'étymologie du nom des récitateurs des poèmes homériques à l'âge classique, *οἱ ῥαψῳδοί*, (« les rhapsodes ») qui serait à rapprocher du verbe *ῥάπτω* (« coudre ») :

27 - BGE, Ms. fr. 3963/6, fol. 12.

28 - BGE, Ms. fr. 3963/13, fol. 1.

Ainsi un des objets possibles de la cryptographie homérique a semble être d'assurer la suite exacte du texte, en reliant les morceaux les uns aux autres, dans en remontant comme en descendant. Il y en a une quantité d'exemples hors de celui-ci, et on ne peut s'empêcher de penser à propos de ces sutures cachées, au terme de  $\rho\alpha\psi\omega\delta\acute{o}\varsigma$ <sup>29</sup>.

Saussure en vient à dégager dans l'*Illiade* et l'*Odyssee* un système extrêmement compliqué de correspondances secrètes entre les vers. Par le jeu des « mots-thèmes », les « morceaux » s'anticipent les uns les autres. Au fur et à mesure de l'écriture des cahiers, il affine sa théorie et développe une typologie des anagrammes en fonction de leurs indications mnémotechniques : il y aurait les anagrammes « prémonitoires » qui assureraient l'enchaînement avec le morceau suivant, les anagrammes « allusifs », ou encore les « incidents » qui permettraient aux aèdes de ne pas oublier un passage moins important...

L'hypothèse de l'anagramme dans les poèmes homériques s'accorde avec la réflexion sur l'oralité poétique que nous avons dégagée des textes précédents. Conçus comme des auxiliaires à la « mémoire libre » des aèdes, les anagrammes aident Saussure à penser le mode d'oralité ayant véhiculé les poèmes homériques ou les légendes germaniques. Il propose ainsi une solution originale à l'énigme que constitue la transmission orale à travers les siècles d'un poème long de 15 000 vers comme l'*Illiade*. La part d'improvisation dans la récitation des poèmes résiste néanmoins à ses analyses puisque composition et exécution ne sont, dans ses textes, jamais couplées<sup>30</sup>.

### Des fleuves changeants

La réflexion saussurienne sur la littérature orale que nous nous attachons à restituer est éclatée entre plusieurs corpus : notes sur l'Inde et sur Homère, manuscrits d'anagrammes, recherches sur les légendes... Elle trouve cependant une récapitulation générale dans une autre source inattendue : les cours de linguistique générale. Le passage en question figure dans les cahiers d'étudiants ayant assisté au troisième cours, à la fin d'un chapitre consacré à la langue sanscrite. Le maître s'engage alors dans plusieurs digressions de « caractère externe ». La première concerne les renseignements que le linguiste peut retirer des premiers monuments écrits

---

29 - BGE, Ms. fr. 3963/19, fol. 6.

30 - Pour pallier cette difficulté, Saussure imaginera, autour du concept germanique de *stab*, un système de proto-écriture support à la récitation rhapsodique. L'examen détaillé de cette théorie du *Stab* dépasserait le cadre de cet article.

en langue indo-européenne ; la deuxième évoque l'intérêt tout aussi majeur des textes transmis oralement :

2°) Remarque : Ce fut à l'écriture que l'on doit conservation des monuments anciens de l'indo-européen. C'est un intermédiaire obligé. Toutefois deux ou trois grands textes (les plus antiques que nous possédions) nous sont parvenus par une autre aide que celle de l'écriture. En Grèce, il demeure ultra probable que les compositeurs homériques n'écrivaient pas ; ils avaient été eux-mêmes précédés de toute une école qui écrivait encore moins. La mémorisation des textes était le moyen employé. –

Comparablement à l'écriture, il y aurait beaucoup à dire du fond que peut faire le linguiste sur un document transmis par cette voie de transmission orale. L'écriture souvent a travesti les formes mais du moins les fixe sans altérations subséquentes possibles ; elle ne peut pas mêler ce qui se disait en 1300 à ce qui se disait en 1400 si c'est à la première date qu'on ait écrit.

*La transmission par mémoire recourt à la même faculté que la langue elle-même qui est un fleuve changeant. Les générations ne se passent la matière linguistique que par la mémoire. Ordinairement le texte transmis ainsi est versifié, et c'est une garantie. Mais un texte ainsi transmis est toujours suspect de s'être coloré au cours du temps des différents aspects de la langue ultérieure. Ainsi en est-il en partie des textes homériques. –*

Quant aux hymnes du Rig-Véda c'est sur des espaces chronologiques autrement grands qu'il a été fait appel à la mémoire seule pour transmettre ce texte précieux.

D'un autre côté, il s'agit d'un autre genre de mémorisation, non plus celui du trouvère, du ménestrel, dont le but est purement les jouissances poétiques, littéraires, mais de la mémorisation rituelle liée à des buts sacrés. Celle-ci offre de plus grandes garanties. [...]

Le texte le plus ancien de l'allemand est un texte épique : *Le Hildebrandslied* consigné au neuvième siècle par un moine, et qui s'était transmis auparavant de bouche en bouche<sup>31</sup>.

Sont ici reprises les données de la réflexion sur l'oralité consignées dans les manuscrits : la reconnaissance de la spécificité des textes transmis oralement et la distinction des deux modes d'oralité, rituelle et rhapsodique. Ce passage constitue aussi l'une des rares allusions des cours de linguistique générale à la recherche des anagrammes puisque les « deux ou trois grands textes » de la littérature orale indo-européenne qu'annonce Saussure en préambule sont les poèmes homériques, le Rig-Véda et l'*Hilde-*

---

31 - É. Constantin, « Linguistique générale, Cours de M. le Professeur de Saussure, 1910-1911 », éd. par C. Mejia Quijano, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 2005, p. 196.

*brandslied*, soit précisément les trois textes examinés dans la première phase de la quête anagrammatique. L'intérêt majeur de ce développement réside surtout dans le paragraphe, que nous avons mis en valeur par l'italique, où langue et oralité littéraire sont confrontées. À la base de cette comparaison, la faculté de mémoire. Les cours de linguistique générale réaffirment ainsi, d'une manière discrète mais non moins implacable, la valeur sémiologique de la poésie orale développée dans les manuscrits sur les légendes. Intégrés dans le circuit de la parole – ainsi l'*Hildenbrandslied* « transmis de bouche en bouche » –, les poèmes sont soumis à une mutabilité et une immutabilité constantes et imprévisibles, comparables à celles de la langue. On comprend dès lors la fascination que les épopées germaniques et homériques exercent sur Saussure tout au long de sa carrière. Comme la matière linguistique, le texte issu d'une transmission orale porte en soi le témoignage d'âges successifs : il est une « robe faite de rapiéçage »<sup>32</sup>.

Quelles conclusions tirer de ce parcours dans les textes du linguiste traitant de la littérature orale ? Au moins trois enseignements qui touchent aussi bien à la poétique qu'à la sémiologie saussurienne.

Tout d'abord, c'est dans l'oralité poétique que le principe de la versification trouve son origine. Dans la conception saussurienne, la versification est un support et une garantie à la transmission par la mémoire. Les contraintes prosodiques, qu'elles soient traditionnelles, comme la rime et l'assonance, ou inédites, comme l'anagramme, ont une fonction originellement mnémotique.

Le deuxième enseignement concerne le fond sémiologique commun de la langue et de l'oralité poétique qui réside dans le véhicule de la « mémoire humaine » mais aussi dans la faculté d'oubli. L'oubli ou l'abandon de l'origine est notamment ce qui distingue la circulation sémiologique de la langue ou des poèmes oraux de la circulation intertextuelle d'une figure littéraire comme le Don Quichotte. Cette dialectique de la mémoire et de l'oubli, au cœur de la sémiologie saussurienne, est particulièrement développée dans les manuscrits sur les légendes. Elle compte parmi les analogies relevées entre les deux systèmes de la langue et des récits légendaires :

---

32 - Saussure utilise cette image, dans le premier cours de linguistique générale, au sujet de l'analogie : « Si l'on considère l'ancienneté des mots, <on voit que> l'analogie <est obligée de> travailler éternellement sur la même étoffe <et que dans cette perpétuelle rénovation il y a quelque chose d'extrêmement conservateur> : la langue est une robe faite de rapiéçage. » (F. de Saussure, *Premier cours de linguistique générale* (1907). *D'après les cahiers d'Albert Riedlinger*, éd. par E. Komatsu, Oxford – New-York – Seoul – Tokyo, Pergamon, 1996, p. 97).



Manque de mémoire. L'invention <consciente> de quelque chose pour remplacer <qui doit> <une autre chose> qui ne vient pas suffisamment à la mémoire <du conteur> au moment voulu, est un des facteurs le plus pour le conteur une petite humiliation passagère pour qu'il essaie de dissimuler <à son public>, pour la destinée générale de la légende un des plus énormes <et des plus réguliers> facteurs de transformation. Ici, comme l'oubli On peut dire que l'oubli agit ici comme un facteur psychologique <psychologique> positif (parce qu'il faut à tout prix réparer l'oubli), et <il faut> ajouter que nous assistons exactement au même phénomène dans le domaine infiniment plus str délicat des formes linguistiques<sup>33</sup>.

Le phénomène d'oubli, inaccessible à la mémoire rituelle des brahmanes et à la fixation de l'écriture, est un principe de transformations, commun à la littérature rhapsodique et à la langue. La nécessité décrite ici de réparer l'oubli dans le cadre d'une récitation poétique entre ainsi en résonnance avec l'explication des changements grammaticaux développée dans les cours de linguistique générale<sup>34</sup>.

Le dernier enseignement, corollaire du précédent, est le statut décidément ambivalent de l'écriture dans la pensée saussurienne, et dans la définition même de la sémiologie. L'écriture est un des systèmes sémiologiques évoqués dans les cours de linguistique générale ; il est certainement l'un des plus riches et des plus proches de la langue parmi ceux dont Saussure donne la liste. Parallèlement, le linguiste disqualifie l'écriture comme véhicule d'un autre système sémiologique : pour la langue, elle est système de représentation trompeur, source de nombreuses erreurs ; pour la littérature, elle interdit, par la fixation de l'origine, la circulation des signes au sein de la vie sociale. Phonocentrisme et conception fixiste de l'écriture apparaissent donc comme deux obstacles épistémologiques majeurs au développement d'une sémiologie littéraire

33 - BGE, Ms. fr. 3959/11, cf. F. de Saussure, *Le Légende Germaniche*, éd. par A. Marinetti et M. Meli, Este, Zielo, 1986, p. 440.

34 - L'analyse des légendes rejoint celle des changements analogiques développée dans le premier cours de linguistique générale : « Si nous allons au fond du processus psychologique qui amène pour la première fois le type *honor*, il est certain que la condition fondamentale de cette création est l'oubli *à momentanéñ* de la forme légitime existant jusqu'alors. La forme héréditaire est la seule qui ne participe pas à la formation du nouveau type. <On ne peut> parler de *transformation* <puisque la première forme est absente dans la conscience au moment où s'opère cette soi-disant transformation> ». (F. de Saussure, *Premier cours de linguistique générale* (1907). *D'après les cahiers d'Albert Riedlinger*, éd. par E. Komatsu, Oxford – New-York – Seoul – Tokyo, Pergamon, 1996, p. 61.)

chez Saussure. De là découle, sans doute, l'importance prise, dans les travaux de poétique et de sémiologie du maître genevois, par les textes issus d'une composition et d'une transmission orales.

## Bibliographie

M. Angenot, « Le Saussure des littéraires : avatars institutionnels et effets de mode », *Études Françaises* 20/2, 1984, p. 49-68.

J. Anis, J.-L. Chiss, C. Puech, *L'écriture. Théories et descriptions*, Bruxelles, De Boeck, 1988.

M. Arrivé, « Saussure aux prises avec la notion de littérature » in M. Arrivé et C. Normand (éds.) *Saussure aujourd'hui*, Actes du colloque de Cerisy la Salle 12-19 août 1992, CRL - Université Paris X, Nanterre, 1995, p. 154-172.

M. Arrivé, *À la recherche de Ferdinand de Saussure*, Paris, Presses Universitaires de France, 2007.

É. Benveniste, « Lettres de Ferdinand de Saussure à Antoine Meillet », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 21, 1964, p. 93-130.

J.-L. Chiss et G. Dessons (éds.), *Linguistique et poétique du discours à partir de Saussure. Langages* 159, Paris, Larousse, 2005.

A. Compagnon, *Le démon de la théorie. Littérature et sens commun*, Paris, Gallimard, 1988.

É. Constantin, « Linguistique générale, Cours de M. le Professeur de Saussure, 1910-1911 », éd. par C. Mejia Quijano, *Cahiers Ferdinand de Saussure*, 2005, p. 83-290.

J. Derrida, *De la grammatologie*, Paris, Minuit, 1967.

G. Genette, *Palimpsestes. La littérature au second degré*, Paris, Seuil, 1982.

R. Harris, *La sémiologie de l'écriture*, Paris, CNRS éditions, 1993.

S. Kim, « La mythologie saussurienne : une nouvelle vision sémiologique ? (A propos de la continuité de la pensée saussurienne) ». *Sémiotica* 97, 1993, p. 5-78.

J. Kristeva, *Σημειωτική. Recherches pour une sémanalyse*, Paris, Seuil, 1969.

H. Meschonnic, *Pour la poétique I*, Paris, Seuil, 1970.

G. Nava, « Lettres de Ferdinand de Saussure à Giovanni Pascoli », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 24, 1968, p. 73-81.

H. Parret, « Les manuscrits saussuriens de Harvard », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 47, 1993, p. 179-234.

- M. Riffaterre, *La production du texte*, Paris, Seuil, 1979.
- F. de Saussure, *Cours de linguistique générale. Tome 1*, éd. critique par R. Engler, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1968.
- F. de Saussure, *Cours de linguistique générale. Tome 2 : Appendice. Notes de F. de Saussure sur la linguistique générale*, éd. critique par R. Engler, Wiesbaden, Otto Harrassowitz, 1974.
- F. de Saussure, *Le Leggende Germaniche*, éd. par A. Marinetti et M. Meli, Este, Zielo, 1986.
- F. de Saussure, *Premier cours de linguistique générale (1907). D'après les cahiers d'Albert Riedlinger*, éd. par E. Komatsu, Oxford - New-York - Seoul - Tokyo, Pergamon, 1996.
- D. Shephard, « Saussure's Vedic Anagrams », *Modern Language Review* 77/3, 1982, p. 513-523.
- D. Shephard, « Saussures Anagramme und die deutsche Dichtung », *Sprachwissenschaft* 11, 1986, p. 52-79.
- J. Starobinski, *Les Mots sous les mots. Les anagrammes de Ferdinand de Saussure*, Paris, Gallimard, 1971.
- P.-Y. Testenoire, « Saussure métricien : les diérèses homériques », *Cahiers Ferdinand de Saussure* 61, 2008, p. 43-59.
- P.-Y. Testenoire, *Ferdinand de Saussure à la recherche des anagrammes : les cahiers homériques*, thèse de doctorat sous la dir. de P. Brunet, Rouen, 2010.

